

III

QUELLE ESPÈCE DE GÉNÉALOGIE ON VOUS A FAITE

Nous avons d'abord trouvé les noms et l'histoire de votre père, puis de vos grand-père et arrière-grand-pères, jusqu'au premier ancêtre de votre nom venu au pays; puis nous nous sommes souvenues, chose qu'on oublie souvent en généalogie, que nous devons notre existence à notre mère autant qu'à notre père, et nous avons fait de la même façon l'histoire des grand-père et arrière-grand-pères de votre mère.

Applicant le même principe à la génération supérieure, nous avons dû faire l'histoire de la mère de votre père et celle de la mère de votre mère: nous avons jusqu'ici l'histoire de vos QUATRE grands-parents. Chacun des quatre avait sa mère aussi intéressante pour lui et pour vous que son père, et nous avons cru devoir inclure dans notre travail les HUIT arrière-grands-parents. Le même raisonnement nous a forcés de faire le relevé de vos SEIZE ancêtres du quatrième degré, puis des TRENTE-DEUX, SOIXANTE-QUATRE, CENT VINGT-HUIT et DEUX CENT CINQUANTE-SIX qu'on trouve néces-